

## Un premier plan d'actions

*Le plan d'actions initial du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine se décline d'une première liste de projets concrets, qu'il appartiendra aux élus d'étoffer au fil des séances de travail, organisées autour de quatre axes.*

### **AXE 1 : PARTAGER LES BONNES PRATIQUES**

Les intercommunalités membres du pôle métropolitain partagent des enjeux de développement territorial en matière d'attractivité et de tourisme, de développement économique, de mobilité, d'environnement et de santé.

Travailler ensemble c'est échanger sur les bonnes pratiques dans le but de partager les expériences, de créer ou d'améliorer les outils mais aussi de faire des économies en mutualisant les forces en apportant des réponses collectives aux défis à venir.

#### **Actions possibles :**

- **Partager nos connaissances** pour la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI)
- **Mettre en commun notre expérience** pour l'élaboration des documents d'urbanisme
- **Partager** un cadre méthodologique pour l'élaboration et la mise en œuvre des Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET)
- **Réfléchir ensemble** sur l'optimisation de la gestion des déchets
- **Mettre en réseau** les collectivités du territoire estuarien ayant des enjeux communs (rénovation des centres reconstruits, évolution du trait de côte, renforcement du lien avec l'économie agricole locale, bénéfice de l'activité portuaire sur « l'hinterland »...)

